

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice
10 mai 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le 10 mai 2023 à 13 h 40

PRÉSENTS :

M. Denis Carignan	Représentant des enseignants
Mme Miroslava Petrova	Conseiller pédagogique en remplacement de monsieur Dany Durocher
M. Hasan Parvez Hang	Représentant des groupes socio-économique/Le PITREM
M. Denzel-Dave Labelle	Représentant des élèves
M ^{lle} Florence De Courcy	Représentante des élèves

Formant le quorum sous la présidence de M. Hasan Parvez Hang.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Mme Manon Moreau	Directrice du Centre Marie-Médiatrice
Mme Zakia Mersel	Secrétaire

INVITÉ :

M ^{lle} Mélina Lemieux	Élève
---------------------------------	-------

ABSENTE :

Mme Sonia Lombart	Représentante des groupes sociocommunautaire / DÉCLIC
-------------------	---

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président, M. Hasan Parvez Hang, déclare la réunion ouverte à 13 h 50, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assuré que tous les membres aient reçu leur convocation dans les délais prévus.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Hasan Parvez Hang, président du conseil d'établissement, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Denis Carignon a demandé d'ajouter un autre point dans l'ordre du jour, concernant l'article publié dans la presse, du 9 avril 2023

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Miroslava Petrova, appuyé par M. Denis Carignan que l'ordre du jour du 10 soit adopté après l'ajout du point suggéré.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 29 mars 2023
4. Représentants des élèves au conseil d'établissement – Suivi
 - 4.1 Activités parascolaires : radio étudiante, bibliothèque
5. Priorités du Centre Marie-Médiatrice pour l'année 2022-2023 – suivi
 - 5.1 Projet éducatif 2023-2027
6. Point d'information : article publié dans la presse, du 9 avril 2023
7. Protocole d'entente Déclic – Centre Marie Médiatrice
8. Période de questions
9. Varia
10. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 mars 2023

IL EST PROPOSÉ par Mme Florence De Courcy, appuyé par M. Denzel-Dave Labelle que le procès-verbal du 29 mars 2023 soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

4. REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – Suivi

Au début de la réunion, les représentants des élèves ont informé les présents du premier anniversaire de l'activité studio et qu'une rencontre aura lieu en après-midi pour souligner cet évènement.

4.1. Radio étudiante

En réponse à la question de Mme Moreau sur la mise en place de cette activité, M. Denzel-Dave Labelle a précisé qu'ils n'ont pas encore commencé à travailler dessus, pour le moment. Leur mission actuelle est consacrée au développement des activités pour la bibliothèque.

Pour l'activité radio étudiante, la directrice a proposé, en premier temps, de demander à Alain de mettre de la musique ou de la radio, en matinée et à l'heure du dîner, en attendant que cette activité soit prise en charge par les étudiants.

Les membres du CÉ ont suggéré aux représentants des élèves de préparer des enregistrements ou des plateformes de musique, en utilisant des clés USB ou adaptateurs. Les élèves prépareront les listes de musique, à tour de rôle, pour avoir plus de variétés.

4.2. Bibliothèque

Les représentants des élèves ont proposé plusieurs activités à développer : club de lecture, jeux de société, jeux d'échecs, jeux de cartes, etc.

Les élèves ont suggéré aussi de préparer un sondage aux élèves sur le projet, pour avoir plus d'idées sur le type d'activités à choisir, le nombre des participants et chercher des volontaires pour l'animation de ces activités.

Le président du CÉ va confirmer avec Tanya pour l'animation des activités de la bibliothèque, de temps en temps.

Mme Moreau a demandé aux représentants des élèves de commencer à préparer la liste des jeux et de la remettre à Caroline Blais pour effectuer son achat. L'activité des jeux aura lieu à la cafétéria.

Les membres du CÉ ont suggéré de préparer un calendrier mensuel des activités de la bibliothèque, le déposer dans les Groupes Teams et l'afficher sur le grand tableau, à la cafétéria. Préparer aussi des affiches pour identifier les activités.

Les représentants des élèves ont demandé une autorisation à la direction pour faire des messages, par l'interphone, pour rappeler l'heure et le lieu des activités.

Demande accordée par la directrice à condition que le message soit fait à l'heure du dîner à partir de l'interphone du secrétariat.

De son côté, la directrice a annoncé qu'un projet est en cours de discussion, entre les CFS, les TES et l'intervenante du PITREM, pour animer des ateliers par rapport au monde du travail, au local 208, à l'heure du dîner ou à la période 4, tous les jeudis. Les détails sur ce projet et son début sont à venir.

Madame Moreau a annoncé aussi que le conseil étudiant sera possiblement relancé l'année prochaine.

5. PRIORITÉS DU CENTRE MARIE-MÉDIATRICE POUR L'ANNÉE 2022-2023 - Suivi

5.1. Projet éducatif 2023-2027

Madame Moreau a présenté les différentes étapes finalisées du projet éducatif (environnement, enjeux). L'étape actuelle est rendue à l'analyse des deux sigles de cours ciblées dans nos enjeux (FR3101 et MATH210), en se questionnant sur le programme de cours et les examens, et ce, pour déterminer les moyens en équipe pour régler nos enjeux, l'année prochaine.

6. POINT D'INFORMATION SUR L'ARTICLE PUBLIÉ DANS LA PRESSE, LE 9 AVRIL 2023

La parole est donnée par le président à monsieur Denis Carignan, représentant des enseignants, qui a parlé de l'article publié dans la presse, le 9 avril 2023. Ce dernier a suscité beaucoup de réactions, de surprises et de déceptions de la part de l'ensemble des enseignants ainsi que du personnel du centre.

C'est un article promotionnel, pour l'organisme Déclic, partenaire et membre au CÉ de notre centre. L'article rapporte les bons coûts de l'organisme Déclic, mais qui a aussi un tintement négatif sur la formation générale aux adultes, selon certaines citations dans le contenu de cet article.

Suite à cet événement et ayant perdu confiance en une vision commune et constructive d'un travail d'équipe menant à la réussite d'un plus grand nombre d'élèves, Monsieur Denis Carignan, représentant des enseignants, a annoncé aux membres sa démission du CÉ. Il va mandater un autre enseignant pour assurer ses fonctions au sein du CÉ.

7. PROTOCOLE D'ENTENTE DÉCLIC- CENTRE MARIE-MÉDIATRICE

Suite à la publication de l'article de la presse, qui a touché l'ensemble des services de la FGA, la directrice a réuni l'ensemble des enseignants et le personnel de l'école pour s'exprimer sur leurs réactions et a fait appel à ses supérieurs immédiats pour les informer de la situation.

Le mardi 2 mai 2023, une rencontre a eu lieu au CSSDM entre les représentants du CSSDM et les représentants de Déclic, en présence des avocats des deux parties. Des questions ont été posées aux représentants de Déclic sur cet article de presse. Selon eux, les services de la FGA ont été mal cités. Le suivi est en cours.

À cet effet, la direction du centre Marie-Médiatrice a décidé de revoir le protocole signé avec Déclic. La rédaction du nouveau contrat est en traitement.

La directrice précise que les activités de Déclic se poursuivront en attendant qu'il y ait une entente avec l'organisme.

De son côté, le président du CÉ a présenté le fonctionnement des organismes partenaires (entente, mandat ...etc.), ainsi que le rôle partagé avec le centre pour répondre aux besoins des élèves.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Spectacle fin de l'année : un diner sera servi à tous les élèves et le personnel
- Bal de finissants:
 - Préparation les diplômes pour les élèves finissants par Soraya
 - Préparation des affiches des finissants par Tanya et Caroline
- La remise des diplômes aura lieu lors du spectacle de fin d'année.
- La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le 19 juin 2023 à 12h40 au salon du personnel.

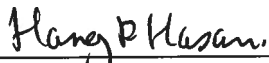
9. VARIA

Une conférence sur la persévérance scolaire sera animée par un représentant de la fondation Christian Vachon, le 8 juin 2023 à 11h40, dans la grande salle. L'affiche concernant cette conférence sera préparée par Tanya et sera déposée dans le groupe Teams et dans le grand tableau d'affichage.

À la fin de la rencontre, les membres du CÉ ont présenté leurs remerciements à monsieur Denis Carignon pour sa bonne participation et sa contribution, au cours de sa mission de représentant des enseignants, au sien du conseil d'établissement du centre.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 15 h 02.



Hasan Parvez Hang, Président



Manon Moreau, Directrice